



DÉCIBEL D'OR

18^e ÉDITION / 2 DÉCEMBRE 2019

DOSSIER DE PRESSE



CONTACT PRESSE :

SYLVIE BOUIN

TÉL.: 01 47 64 64 62

BOUIN@CIDB.ORG

CONTACT CNB :

GERARD CAMBON

GERARD.CAMBON@DEVELOPPEMENT-DURABLE.GOUV.FR

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE PALMARES DU DÉCIBEL D'OR 2019, 18^e ÉDITION, 5 CATÉGORIES, 5 DÉCIBELS D'OR, 6 DÉCIBELS D'ARGENT ET 1 PRIX SPÉCIAL



18^e ÉDITION
DÉCIBEL D'OR

Élisabeth BORNE, ministre de la Transition écologique et solidaire, et Laurianne ROSSI, députée de Seine-Maritime, présidente du Conseil National du Bruit*, ont remis les trophées de la 18^e édition du concours du Décibel d'Or à Paris, le 2 décembre 2019, à la Bibliothèque Nationale de France | François Mitterrand.

Créé en 1991 par le Conseil National du Bruit (CNB)*, le concours du Décibel d'Or récompense les industriels, élus, enseignants, concepteurs, représentants d'associations, chercheurs, Français et Européens faisant preuve de réalisations innovantes ou remarquables en matière d'amélioration de l'environnement sonore.

Cette année, le jury présidé par Laurianne ROSSI a retenu 12 lauréats dans 5 catégories.

VILLES ET TERRITOIRES : **UN DÉCIBEL D'OR, UN DÉCIBEL D'ARGENT**

La SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS (SGP) est récompensée par un Décibel d'Or pour son livre blanc « Silence chantier » destiné aux acteurs concernés pour qu'ils s'emparent de pistes d'amélioration de l'environnement sonore autour des zones de travaux. Cet ouvrage est mis également à disposition du public pour l'information de tous.

La société publique d'aménagement TERRITOIRES PUBLICS remporte un Décibel d'Argent pour le « Mur habité » construit à Rennes dans le cadre du renouvellement de l'ancienne friche industrielle du quartier Claude Bernard et Alexandre Duval. Cette structure sert à la fois d'écran acoustique et de lieu de création grâce aux modules clippés pouvant accueillir des ateliers d'artistes.

SANTÉ ET ENVIRONNEMENT : **UN DÉCIBEL D'OR, DEUX DÉCIBELS D'ARGENT, UN PRIX SPÉCIAL DU JURY**

L'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France est honorée par un Décibel d'Or pour son rapport « Environnement sonore des nouveaux-nés dans les services hospitaliers franciliens » et l'accompagnement des établissements de santé à s'engager dans une démarche globale de réduction du bruit par la mise en place de mesures de sensibilisation et de formation.

Le Centre Régional pour la Santé (CRES) et le Réseau régional pour l'éducation à l'environnement GRAINE Provence - Alpes - Côte d'Azur reçoivent un Décibel d'Argent pour la campagne régionale de prévention des risques auditifs et extra-auditifs « Écoute tes oreilles ! » menée depuis 2015 auprès des collégiens. Dans ce cadre, enseignant(e)s et infirmier(e)s scolaires bénéficient également d'une formation à la thématique « Bruit et santé » et des outils associés.

En 5 ans, ce sont 50 000 élèves et 300 professionnels qui seront formés.

Le Fond International pour la protection des animaux (IFAW) France obtient un Décibel d'Argent pour son action destinée à protéger la vie marine contre l'impact du bruit des activités humaines dans les océans sur les animaux marins et sa campagne de sensibilisation à destination du grand public et du milieu scolaire.

Un prix spécial du jury est attribué à l'association DROIT PLURIEL pour l'exposition « Tes yeux sur mes oreilles », 8 portraits monumentaux accompagnés d'une bande-son de témoignages plongeant le visiteur dans le quotidien des personnes malentendantes. Une manière de faire changer les regards sur la surdité.

* Placé auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, le Conseil National du Bruit est une instance consultative qui réunit les principaux acteurs de la lutte contre le bruit.

.../...

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE PALMARES DU DÉCIBEL D'OR 2019,
18^e ÉDITION, 5 CATÉGORIES,
5 DÉCIBELS D'OR, 6 DÉCIBELS D'ARGENT
ET 1 PRIX SPÉCIAL



18^e ÉDITION
DÉCIBEL D'OR

MATÉRIAUX ACOUSTIQUES ET SYSTÈMES CONSTRUCTIFS : UN DÉCIBEL D'OR, UN DÉCIBEL D'ARGENT

Le Consortium Nice-EBAU (Écrans Bas Acoustiques Urbains), rassemblant la Métropole Nice Côte d'Azur et 7 partenaires, se voit attribuer un Décibel d'Or pour l'expérimentation grandeur nature de trois prototypes d'écrans bas acoustiques. Une action qui répond aux enjeux du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de la 3^e échéance de la Métropole.

La société RECTICEL INSULATION remporte un Décibel d'Argent pour le Silentwall, un panneau isolant acoustique mince (40 mm) constitué de mousses de polyuréthane recyclées associé à une plaque de plâtre, offrant un indice d'affaiblissement acoustique de 9 à 12 dB.

PRODUITS, OUTILS ET MÉTHODES : UN DÉCIBEL D'OR, UN DÉCIBEL D'ARGENT

BRUITPARIF, le centre d'évaluation technique de l'environnement sonore en Ile-de-France, obtient un Décibel d'Or pour le développement d'un système de mesure du bruit dans l'environnement, dénommé « Méduse ». Il permet une visualisation didactique du bruit et de son origine et cela à chaque instant. Les perspectives d'utilisation sont multiples et certaines sont déjà menées avec succès.

ACCEO & TADEO se voient attribuer un Décibel d'Argent pour la mise au point de nouvelles technologies destinées à faciliter l'accessibilité des personnes sourdes et malentendantes.

ACCEO assure l'accessibilité complète des établissements recevant du public (ERP) souscripteurs, de l'appel téléphonique à l'accueil sur place au public déficient auditif grâce à une application téléchargeable gratuitement.

TADEO permet l'aménagement de poste des salariés déficients auditifs afin d'allier qualité de vie au travail et performance collective grâce à une plateforme d'interprètes à distance.

RECHERCHE : UN DÉCIBEL D'OR, UN DÉCIBEL D'ARGENT

Le Centre de Recherche sur l'Espace Sonore et l'Environnement Urbain (CRESSON) du laboratoire Ambiances Architectures Urbanités (AAU) et ses 5 partenaires sont récompensés par un Décibel d'Or pour le projet DIAGPART qui vise à comprendre la manière dont les acteurs impliqués dans l'aménagement urbain se saisissent de la question du paysage sonore.

ACOUCITE, l'Observatoire de l'environnement sonore du Grand Lyon, et ses partenaires reçoivent un Décibel d'Argent pour le volet acoustique du projet de recherche MONICA basé sur l'Internet des Objets destiné à accompagner les grands événements publics en plein air afin de répondre aux besoins de sécurité et de maîtrise du son dans le respect du droit des personnes.

Paris, le 2 décembre 2019

CONTACT PRESSE : SYLVIE BOUIN
TÉL . : 01 47 64 64 62 / 06 42 20 88 94
BOUIN@CIDB.ORG

CONTACT CNB : GÉRARD CAMBON
GERARD.CAMBON@DEVELOPPEMENT-DURABLE.GOUV.FR

DÉCIBEL D'OR 2019

LE CONSEIL NATIONAL DU BRUIT / CNB



18^e ÉDITION
DÉCIBEL D'OR

Le Conseil national du bruit (CNB), créé en 1982, a été la première instance consultative placée auprès du ministre en charge des questions environnementales. Il est composé de représentants de l'État, des collectivités locales, des organisations syndicales, de personnalités qualifiées et de représentants des différents groupements, associations et professions concernés par l'amélioration de la qualité de l'environnement sonore.

Ce conseil est présidé par Laurianne ROSSI, députée des Hauts-de-Seine.

Le CNB est obligatoirement consulté dans les cas prévus par les articles L 572-2 et L 572-6 du Code de l'environnement, ainsi que par l'article R 111-23-2 du Code de la construction et de l'habitation ; il est également doté d'une capacité d'auto-saisine.

Il émet des avis, réalise des expertises, élabore et diffuse de nouveaux outils, développe une collection des guides thématiques à l'usage du public et des professionnels et dirige des études notamment en matière de coût social du bruit.

Les travaux sont dirigés par une commission technique, une commission santé-environnement et des sous-groupes de travail thématiques qui organisent environ une vingtaine de réunions techniques par an. Deux assemblées plénières sont organisées annuellement et un rapport d'activité est mis en ligne chaque année sur le site du ministère et des partenaires institutionnels.

Enfin, le CNB organise tous les trois ans, le concours du décibel d'Or récompensant les initiatives remarquables en matière d'environnement sonore qui comporte les catégories : « Villes et Territoires », « Santé et Environnement », « Matériaux acoustiques et Systèmes constructifs », « Produits, Outils et Méthodes », et « Recherche ». Ce concours qui valorise les savoir-faire constitue une vitrine pour ces milieux professionnels, associatifs et les collectivités.

Contact :
Gérard Cambon
Secrétaire général
Conseil national du bruit

Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire
e.mel : gerard.cambon@developpement-durable.gouv.fr



18^e ÉDITION
DÉCIBEL D'OR

QUATRE QUESTIONS À LAURIANNE ROSSI, DÉPUTÉE DES HAUTS-DE-SEINE, NOUVELLE PRÉSIDENTE DU CONSEIL NATIONAL DU BRUIT

1• Vous avez été nouvellement nommée présidente de CNB, qu'est ce qui vous a amenée à vous intéresser à la question du bruit ?

Les questions liées au cadre de vie sont au cœur de mon mandat de parlementaire au travers notamment des enjeux de mobilité, de logement et d'environnement sur lesquels je suis fortement impliquée. L'environnement sonore est une dimension très importante du cadre de vie des Français. Je l'observe tout particulièrement dans ma circonscription des Hauts-de-Seine (Bagneux, Malakoff, Montrouge), située au cœur de la zone dense de la métropole du Grand Paris et exposée à d'importantes nuisances sonores, liées notamment aux infrastructures de transport existantes et aux nombreux chantiers en cours. Voisins, chantiers, entreprises, transports, lieux musicaux sont autant de potentielles sources de nuisances sonores auxquelles les élus sont de plus en plus confrontés et auxquelles nous devons apporter des réponses concrètes. Je m'y emploie activement en tant que parlementaire, tant au travers de mon travail législatif à l'Assemblée que par mes initiatives au niveau local. Ma nomination à la présidence du CNB en octobre dernier est une nouvelle étape de ce travail.

2• Le Conseil National du Bruit a beaucoup œuvré dans les années passées. Quels sont les sujets à traiter en 2020 et quelles sont les grandes orientations que vous souhaitez donner pour les trois ans à venir ?

Depuis sa création en 1982, le Conseil National du Bruit a grandement contribué à mieux prendre en compte et à réduire la pollution sonore. Ses travaux, sous l'impulsion de mon prédécesseur, M. le Député Christophe Bouillon, ont notamment permis d'avancer sur une meilleure réglementation des lieux musicaux, des bruits de voisinage et de l'acoustique du bâtiment. Il a également contribué à caractériser l'impact sanitaire des nuisances sonores au travers d'une étude sur le coût social du bruit (57 milliards d'euros par an).

Je souhaite inscrire les travaux 2020-2022 du CNB dans la continuité des chantiers réglementaires et documentaires déjà engagés, tout en abordant l'actualité législative à l'égard de laquelle le CNB a un rôle important à jouer. En effet, le CNB est d'ores et déjà saisi par la Ministre de la Transition écologique et solidaire pour travailler sur la mesure du bruit et des vibrations liés aux infrastructures de transport, notamment sur la détermination d'indicateurs événementiels et la notion d'environnement sonore sain, introduits par le biais de mes amendements à la loi d'orientation des mobilités.

Il sera également nécessaire d'engager une réflexion sur la rénovation thermique et acoustique des bâtiments, sur l'émergence sonore et son contrôle ainsi que sur la réglementation des activités de loisir (les sports mécaniques et l'aviation de loisir notamment). Enfin, il nous faudra mettre l'accent sur la dimension sanitaire du bruit avec une actualisation de l'étude sur le coût social du bruit.

.../...



18^e ÉDITION
DÉCIBEL D'OR

QUATRE QUESTIONS À LAURIANNE ROSSI, NOUVELLE PRÉSIDENTE DU CONSEIL NATIONAL DU BRUIT

3• En 1991, le décibel d'Or a été l'un de premiers prix récompensant des initiatives en matière d'amélioration de l'environnement. Il en existe maintenant de très nombreux. En quoi le décibel d'Or reste important ?

Le Décibel d'Or permet de valoriser depuis 28 ans de nombreuses initiatives portées par des industriels, élus, collectivités, enseignants, concepteurs, associations, chercheurs, Français et Européens, ayant fait preuve de réalisations significatives, innovantes ou remarquables dans le domaine de l'amélioration de l'environnement sonore. Ce concours permet de récompenser l'innovation et l'intelligence territoriale au service de la réduction des nuisances sonores et de la sensibilisation à la pollution sonore. Innover en matière de réduction des nuisances sonores, c'est améliorer le cadre de vie et la santé des citoyens. L'édition 2019 du Décibel d'Or, que j'ai l'honneur de présider, sera de nouveau un grand rendez-vous des acteurs de l'environnement sonore et permettra de valoriser des initiatives nouvelles améliorant le quotidien sonore de chacun.

4• Avez-vous été surprise par la diversité des acteurs œuvrant dans le domaine de l'amélioration de notre environnement sonore ?

Je ne soupçonnais pas une telle diversité d'acteurs impliqués sur les enjeux liés au bruit. Cette pluralité d'acteurs est à l'image des multiples dimensions du bruit, présents quotidiennement dans chacune de nos activités économiques et sociales. Cette diversité est gage de débats, d'innovations et d'avancées certaines pour une meilleure prise en compte des nuisances. La vitalité du Conseil national du Bruit est celle de ses membres : administrations, collectivités territoriales, organisations syndicales, organisations professionnelles, entreprises, personnel territorial, associations de citoyens mobilisées contre le bruit, ARS, observatoires du Bruit et spécialistes de l'environnement sonore.



Laurianne Rossi,
*Présidente du CNB,
Députée des Hauts-de-Seine*

DÉCIBEL D'OR 2019

18^e ÉDITION

LE CONCOURS / LES PRIX / LE JURY



18^e ÉDITION
DÉCIBEL D'OR

Créé en 1991 par le Conseil national du bruit (CNB), le concours du décibel d'Or a prévu pour cette dix huitième édition cinq catégories de prix.

VILLES ET TERRITOIRES

concerne les actions des collectivités territoriales ainsi que les réalisations en matière de transports et de bâtiment.

SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

met à l'honneur les actions des associations, des établissements scolaires ou parascolaires ou des entreprises dans les domaines de la prévention des risques auditifs, de la préservation de la qualité de l'environnement sonore ou de l'éducation au mieux vivre ensemble.

PRODUITS, OUTILS ET METHODES

récompense les produits ou matériels dont les caractéristiques acoustiques ont été améliorées ainsi que les matériels de mesure, méthodes et logiciels conçus par les entreprises ou les bureaux d'études.

MATERIAUX ACOUSTIQUES ET SYSTEMES CONSTRUCTIFS

valorise les matériaux ou systèmes isolants, absorbants ou anti-vibratiles.

RECHERCHE

honore les travaux de recherche élaborés par les équipes ou individus dans les domaines de l'acoustique ou de l'environnement sonore.

Le jury pluridisciplinaire, présidé par Laurianne ROSSI et composé de 16 personnalités reconnues*, a distingué les meilleurs dossiers dans chaque catégorie de prix en leur décernant un « Décibel d'Or » et un (ou deux) « Décibels d'Argent » et un « Prix spécial du jury ».

* Claude CARSAC, France Nature Environnement, Jean-Baptiste CHENE, CSTB, Natalie COMMEAU, Ministère de la Transition Ecologique et solidaire, Mme DE OLIVEIRA, Mairie de Metz, Jacques Franck DEGIOANNI, Le Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment, Marie FIORI, Ministère des Solidarités et de la Santé, René GAMBA, CINOV GIAC, Claude GARCIA, Ville de Roanne, Vincent GIBIAT, SFA, Anne LAHAYE, Association AABV, Jérémy LINTANF, LNE, Mathias MEISSER, Personnalité qualifiée CNB, Bernard MIEGE, CEREMA, Fanny MIETLICKI, BRUITPARIF, Jean Claude SCOUPE, CIDB, Bruno VINCENT, ACOUCITE

CATÉGORIE VILLES ET TERRITOIRES DÉCIBEL D'OR

SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS (SGP)

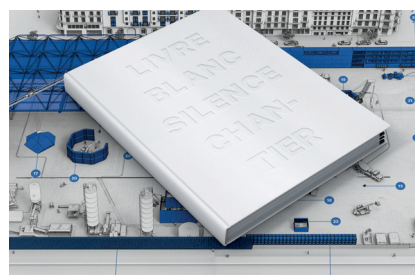
CONTACT :
JOHN TANGUY
DIRECTEUR DE LA STRATÉGIE
ET DE L'INNOVATION

SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS
30 AVENUE DES FRUITIERS
93000 SAINT-DENIS

PORT. : 06 32 06 61 40
E.MEL :
JOHN.TANGUY@SOCIETEDUGRANDPARIS.FR
ADRESSE WEB :
WWW.SOCIETEDUGRANDPARIS.FR



18^e ÉDITION
DÉCIBEL D'OR



« SILENCE CHANTIER » : LE LIVRE BLANC QUI VA FAIRE GRAND BRUIT

Le Livre blanc « Silence chantier » élaboré à l'initiative de la Société du Grand Paris est mis à disposition des acteurs impliqués, afin qu'ils s'emparent de pistes d'amélioration de l'environnement sonore autour des zones de travaux, et plus largement du public, pour une information sur les bruits des chantiers.

Pas moins de 300 chantiers de génie civil seront engagés d'ici à 2030 pour construire le nouveau métro. Bruit, vibrations... les travaux du Grand Paris Express font déjà l'objet de nombreuses mesures destinées à limiter les nuisances. Leur maîtrise constitue un enjeu majeur pour l'acceptabilité d'un projet dans un environnement densément peuplé.

Soucieuse de développer une action générale de réduction des nuisances sonores de ses chantiers, la Société du Grand Paris a fait rédiger le Livre blanc « Silence Chantier » pour contribuer à la réflexion collective sur le sujet. Son intérêt réside dans son traitement de la question des nuisances sonores dans toutes ses dimensions : technologique, organisationnelle ou encore juridique. Il dégage des pistes d'innovation à chaque étape de la propagation du bruit : à la source (les engins de travaux qui génèrent du bruit, par exemple), à la transmission et à la réception/perception par les riverains du chantier.

Le Livre Blanc « Silence Chantier » a été rédigé par des professionnels indépendants, à savoir un enseignant-chercheur en design sonore (Roland Cahen, ENSCI-Les Ateliers, accompagné d'étudiants), un acousticien spécialisé dans les chantiers (Bertrand Masson, cabinet Impédance) et un designer (Gaël Hiétin, Atelier GH). Il s'appuie sur l'expertise acquise depuis le commencement des premiers chantiers de génie civil du Grand Paris Express en juin 2016. Les auteurs de l'ouvrage passent en revue les bonnes pratiques et n'hésitent pas à pointer du doigt les « fausses bonnes idées » et les « bruits répandus » que les auteurs de l'ouvrage ont pu rencontrer au fil de leurs carrières.

Rassemblant des textes compréhensibles par tous, des schémas et des liens vers des contenus plus techniques, le guide plaide pour une approche du sujet sur la durée, dont chaque étape est une inci-

tation au changement. L'ensemble forme un vrai plan d'action qui passe par la mise en place de solutions techniques, la déclinaison de méthodes alternatives quand elles sont possibles, un meilleur partage de responsabilité entre les maîtres d'œuvre et les entreprises, et enfin, par un accompagnement à la mise en œuvre de nouveaux matériels, moins bruyants.

Cette boîte à outils s'adresse à tout l'écosystème de la construction en France : maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entreprises de travaux, bureaux d'études, collectivités locales et riverains. Elle s'inscrit dans une démarche de transparence et dans un retour d'expériences permanent : plus grand chantier d'infrastructure en Europe, le Grand Paris Express sait qu'il est observé partout dans le monde et qu'il est un lieu d'expérimentations pour tous les acteurs des travaux publics.

Dans cette dynamique, la Société du Grand Paris a d'ailleurs décidé de développer certaines des pistes proposées dans le Livre Blanc. Des chantiers ont été réorganisés pour éloigner les sources de bruits des habitations, des bâches et panneaux acoustiques ont été posés. Aussi, l'outil « Météo des Chantiers », qui permet de fournir aux riverains des données prévisionnelles et en temps réel sur les émissions sonores des chantiers, est actuellement expérimenté sur 14 sites de travaux du Grand Paris Express équipés en capteurs « méduses » conçus par Bruitparif. Très prochainement, des outils de mesure mis en avant dans le Livre Blanc vont également être déployés. Ils permettront aux usagers du chantier d'avoir un retour direct sur le niveau de bruit instantané ou celui de la dose journalière, et aux entreprises de s'adapter en conséquence.

Édité sur papier dans un format conçu pour une consultation ergonomique des différents thèmes et des plans, ce guide de 470 pages est en ligne depuis février 2019 sur le site de la Société du Grand Paris : www.societedugrandparis.fr/gpe/actualite/silence-chantier-est-dor-2782 (ou lien vers le format pdf)

LE JURY A AIMÉ

Le choix de regrouper dans un document unique, pédagogique et ergonomique, l'expérience acquise pour une meilleure insertion des chantiers et de le mettre à disposition gratuitement pour tous, professionnels ou non.

CATÉGORIE VILLES ET TERRITOIRES DÉCIBEL D'ARGENT

TERRITOIRES PUBLICS

CONTACT :
JULIEN BAILLEUL
CHEF DE PROJET

TERRITOIRE PUBLICS
1 RUE GENEVIÈVE
DE GAULLE-ANTHONIOZ
CS 50726
35207 RENNES CEDEX 2

TÉL. : 02 99 35 01 16
E.MEL :
JULIEN.BAILLEUL@TERRITOIRES-
RENNES.FR
ADRESSE WEB :
WWW.TERRITOIRES-RENNES.FR



18^e ÉDITION
DÉCIBEL D'OR



UN ÉCRAN ACOUSTIQUE QUI DEVIENT MUR HABITÉ

Protéger du bruit tout en donnant du sens et de l'identité à l'ouvrage et au quartier, tel est le concept retenu pour la définition du projet du Mur habité installé dans le nouveau quartier Claude Bernard - Alexandre Duval (développé dans le cadre d'une Zone d'aménagement concerté). Situé au sud-ouest de Rennes, cette ancienne friche industrielle bordée par la voie ferrée Paris-Brest est à deux pas du centre-ville de Rennes, dans un tissu urbain faubourgeois mêlant pavillons et petits immeubles du XIX^e siècle. Cette structure en bois, composée de modules habitables et indépendants, imaginée par l'architecte-urbaniste Nicolas Lebunetel, qui travaille aux côtés de Territoires & Développement pour l'aménagement du quartier, est à la fois un ouvrage acoustique et un espace ouvert aux habitants, proposant à des artisans et créateurs du grand ouest de s'installer pour démarrer leur activité et prendre part à la vie du quartier.

Si la vocation première du Mur habité est de minimiser l'impact sonore des circulations ferroviaires, ses concepteurs ont souhaité lui attribuer une valeur sociale et établir ainsi un dialogue avec les nouveaux équipements implantés sur le site. Il jouxte les Ateliers du Vent, collectif artistique installé dans l'ancienne usine Picard-Amora. Le Mur Habité est donc bien plus qu'un équipement technique, c'est le moteur, aux côtés des Ateliers du Vent, d'une polarité culturelle qui favorisera les manifestations et expérimentations autour des Arts de la rue sur la nouvelle place créée au centre d'un quartier bientôt desservi (en 2020) par la ligne B du métro de Rennes.

Se déployant sur un linéaire de 110 m, l'ossature en bois, constituée de 24 portiques espacés de 4,80 m, porte un écran acoustique composé de panneaux pleins et transparents fixés sur une structure métallique secondaire. La façade plissée, donne à lire ondulations et variations des volumes, comparable au rideau de scène. La trame, organisée en rangs horizontaux et verticaux, offre une lecture aléatoire du bâti. Par ailleurs, cette composition atypique, enrichie

et séquencée de fenêtres paysagères, livre de nombreuses percées visuelles en début et fin de passerelle. À cette structure, se greffent des modules en ossature bois, en référence aux constructions scénographiques, qui accueillent artistes et artisans.

A noter que l'objectif acoustique est atteint, puisque les mesures de réception montrent une efficacité optimale : réduction du bruit de 18 dB(A) sur la place et devant les modules d'artistes, ramenant le bruit au passage des trains à un niveau compris entre 57 et 67 dB(A) : de tels niveaux sonores ne constituent plus une gêne pour la représentation de spectacles de rues, ou même pour une simple conversation sur cette place.

Cet ouvrage possède un caractère innovant dans le sens où il n'existe pas encore d'autre expérience de ce type en France. Le pari est de créer un lieu d'échange, de frottement, inséré au parti architectural de l'opération d'aménagement à partir d'une contrainte technique. Le but est d'affirmer l'identité culturelle de ce quartier en mutation, en proposant une urbanité qui donne la part belle à la citoyenneté dans le respect des architectures présentes et à venir. L'ambition a été de concevoir un ouvrage technique dans lequel la fonctionnalité est un élément majeur puisqu'elle concerne l'affaiblissement acoustique que doit assurer le mur pour lutter contre les nuisances sonores générées par le trafic ferroviaire. Par ailleurs, le Mur habité s'inscrit dans la volonté de la métropole rennaise et de l'aménageur Territoires, signataires de l'Alliance Bois Construction Rénovation, de renforcer l'usage des matériaux biosourcés dans la construction. Le bois, utilisé en ossature mais aussi pour la réalisation des modules destinés aux artisans y est ainsi très présent.

LE JURY A AIMÉ

Un élément d'aménagement innovant qui participe activement à la vie de quartier et sert à la fois d'écran acoustique et de lieu de création artistique et de rencontres.

CATÉGORIE SANTÉ ET ENVIRONNEMENT DÉCIBEL D'OR

AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE-DE-FRANCE

CONTACT :
NATHALIE MAILLET
RESPONSABLE DU DEPARTEMENT
VEILLE ET SECURITE SANITAIRE

ARS ILE-DE-FRANCE
DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE
DES YVELINES
143 BOULEVARD DE LA REINE
BP 724
78007 VERSAILLES CEDEX

TÉL. : 01 30 97 74 11
E.MEL :
NATHALIE.MALLET@ARS-SANTE.FR
ADRESSE WEB :
WWW.ILEDEFRANCE.ARS.SANTE.FR



18^e ÉDITION
DÉCIBEL D'OR



LE SILENCE EST D'OR DANS LES SERVICES DE NÉONATOLOGIE D'ILE-DE-FRANCE

Instruments de surveillance médicale, alarmes multiples, manipulation de matériel par le personnel... dans leurs couveuses, les nouveau-nés prématurés dans les services de néonatalogie et de réanimation néonatale subissent en permanence un niveau sonore élevé.

L'ARS Ile-de-France qui soutient, depuis plusieurs années, un dispositif de suivi des nouveau-nés vulnérables et de dépistage néonatal des troubles de l'audition a mené une étude dans cinq services de réanimation néonatale et de néonatalogie de maternités franciliennes de type III visant à établir, d'une part, un état des lieux de l'environnement sonore de ces services et à proposer, d'autre part, des axes d'amélioration.

Publiée fin 2018, cette étude révèle des dépassements, pour certains majeurs, des valeurs de référence disponibles (OMS, recommandations américaines...) au niveau des incubateurs et dans les chambres. Ces nuisances sonores peuvent avoir des conséquences sur le développement de ces nourrissons particulièrement vulnérables. Elles peuvent également conduire à des situations de stress et de souffrance pour les parents et les professionnels de santé.

Le rapport de cette évaluation, complétée de recommandations, a été transmis en mars 2019 à l'ensemble des maternités d'Île-de-France. L'ARS IdF propose à présent d'aider les établissements de santé à s'engager dans une démarche globale de réduction du bruit par la mise en place de mesures et d'opérations de sensibilisation destinées au public et au personnel hospitalier.

Donner les outils nécessaires pour sensibiliser

L'ARS IdF a notamment conçu deux supports de communication qui sont en cours de diffusion dans les maternités de la région, à savoir une affiche « Le silence est d'or », qui a vocation à être apposée dans les services de néonatalogie et qui vise à sensibiliser l'ensemble des personnes fréquentant ces unités (parents, professionnels de santé, autres personnels...), ainsi qu'une plaquette à destination des personnels de l'établissement pour proposer des actions de réduction des nuisances à différents niveaux (personnel, fonctionnement, équipements...).

Former le personnel hospitalier

L'Agence finance également une journée de formation destinée au personnel hospitalier au sein de plusieurs maternités (type II ou III).

Enfin, à titre expérimental, dans le cadre de l'aménagement du nouveau service de néonatalogie du centre hospitalier de Poissy/Saint-Germain, l'ARS a financé une étude acoustique complémentaire visant à y intégrer les recommandations émises par le CNB dans son avis du 10 décembre 2014.

Ces actions s'inscrivent dans le cadre du Plan Régional Santé-Environnement de troisième génération.

Les éléments de communication sont disponibles sur : www.iledefrance.ars.sante.fr/neonatalite-etude-de-lenvironnement-sonore-dans-des-maternites-dile-de-France

LE JURY A AIMÉ

Une action qui s'inscrit dans la continuité des préoccupations du Conseil National du Bruit qui, il y a trois ans, avait récompensé une recherche mettant en avant l'impact du bruit sur les compétences tactiles des nouveaux nés.

CATÉGORIE SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

DECIBEL D'ARGENT

CRES PACA ET GRAINE PACA



18^e ÉDITION
DÉCIBEL D'OR

CONTACT :
ZEINA MANSOUR
DIRECTRICE

CRES PACA
178 COURS LIEUTAUD
13006 MARSEILLE

TÉL. : 04 91 36 56 95
E.MEL :
ZEINA.MANSOUR@CRES-PACA.ORG
ADRESSE WEB :
WWW.CRES-PACA.ORG

CONTACT :
SOPHIE MAIRESSE-FIORUCCI
DIRECTRICE

GRAINE PACA
DOMAINE DU PETIT ARBOIS
LE MARCONI
13100 AIX-EN-PROVENCE

TÉL. : 09 72 13 37 85
E.MEL :
SOPHIEFIORUCCI@GRAINEPACA.ORG
ADRESSE WEB :
WWW.GRAINEPACA.ORG



50 000 ÉLÈVES SENSIBILISÉS EN 5 ANS AUX EFFETS DU BRUIT SUR LEUR SANTÉ !

La prévention des risques auditifs dans les écoles est un enjeu majeur de santé publique et un facteur essentiel de réussite scolaire des élèves. Afin d'informer les jeunes, le Comité régional d'éducation à l'environnement (CRES) et le Réseau régional pour l'éducation à l'environnement (GRAINE), se sont associés à la demande de l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur pour permettre la création d'un module de prévention. Ce module est à destination des élèves de 6^e. Il est mis en œuvre par les acteurs de terrain (les 6 comités départementaux d'éducation pour la santé et 8 structures d'éducation à l'environnement et au développement durable).

Face au succès rencontré depuis son lancement en 2015-2016, cette action est depuis reconduite chaque année auprès de trente établissements scolaires volontaires.

300 enseignant(e)s et infirmier(e)s scolaires formés...

Avant le démarrage de la campagne, les enseignant(e)s référent(e)s et les infirmiers(e)s scolaires bénéficient d'une formation à la thématique « Bruit et Santé » et aux outils pédagogiques associés. Les futurs(e)s enseignant(e)s ont également la possibilité de bénéficier de cette formation dans le cadre de leur formation initiale au sein de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE) de Marseille.

...et 50 000 élèves sensibilisés.

Le module d'animation est réalisé en deux temps. Une première intervention vise à familiariser les élèves à la physique du son, à leur présenter la physiologie et le fonctionnement de l'oreille et à caractériser leurs pratiques d'écoute de musique amplifiée. Une

seconde intervention vise à sensibiliser les élèves aux risques auditifs et extra-auditifs, à les informer des comportements à adopter et des outils à utiliser pour les réduire, et à leur faire prendre conscience de leur contribution à leur propre environnement sonore.

Les séances s'organisent autour d'activités ludo-éducatives, d'écoutes de sons, de manipulations d'outils (sonomètres, bouchons d'oreilles, etc.), de temps d'échanges, de témoignages vidéos, etc.

Différents outils de communication ont été déployés pour donner une identité visuelle à la campagne de prévention : vidéo de présentation de la campagne réalisée par l'ARS, réglette « sourdirisque » aux couleurs de la campagne, livret élèves utilisé durant les séances.

« Écoute tes oreilles ! » affiche l'objectif ambitieux de sensibiliser et former en 5 ans, 33 % des collèges de la région, soit près de 50 000 élèves, et 300 enseignants(e)s et infirmier(e)s scolaires à la prévention des risques auditifs et extra-auditifs.

LE JURY A AIMÉ

Un projet très ambitieux qui vise à sensibiliser aux risques auditifs liés au bruit un tiers des élèves d'une même tranche d'âge.

CATÉGORIE SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

DÉCIBEL D'ARGENT

IFAW FRANCE



18^e ÉDITION
DÉCIBEL D'OR

CONTACT :
AURORE MORIN
CHARGÉE DE CAMPAGNE
CONSERVATION MARINE

IFAW FRANCE
14 RUE EDOUARD MIGNOT
51100 REIMS

TÉL. : 03 26 48 29 22
PORT. : 06 01 45 29 44
E.MEL : AMORIN@IFAW.ORG
ADRESSE WEB : WWW.IFAW.ORG



ifaw
Fonds international
pour la protection
des animaux

L'IFAW FRANCE TIRE LE SIGNAL D'ALARME A PROPOS DE LA POLLUTION SONORE SOUS-MARINE

Baptisé « Monde du silence » par Jacques-Yves Cousteau, le milieu sous-marin a bien changé en 60 ans et est devenu très bruyant à cause de l'expansion des activités humaines. À l'occasion de la Journée Mondiale des Mammifères Marins, en février 2019, l'antenne française du Fonds international pour la protection des animaux (IFAW France) a souhaité mettre en lumière la menace insidieuse et préoccupante que fait peser le bruit sur l'ensemble de la faune marine, et plus particulièrement les cétacés.

Les baleines, dauphins et nombreuses autres espèces marines font essentiellement appel à l'ouïe pour communiquer, se diriger, détecter leurs proies, éviter les prédateurs et trouver des partenaires pour vivre et survivre.

Or, les activités humaines au-dessus et au-dessous de la surface de la mer, en augmentation constante depuis une vingtaine d'années, créent une cacophonie douloureusement supportée par les espèces marines. Ainsi, chaque jour, ces animaux endurent le bruit généré par les milliers de navires parcourant les océans, les explosions liées à la prospection sismique pour l'exploration pétrolière et gazière, les constructions sous-marines offshore ou encore les sonars militaires. Cette pollution sonore stresse les animaux marins et les chasse de leurs habitats vitaux. Elle réduit leurs facultés motrices et sensorielles pouvant conduire à un changement radical de comportement. Elle provoque des blessures, voire la mort, en particulier chez les cétacés.

Sachant que la santé de l'océan conditionne la santé de l'humanité, il n'a jamais été aussi urgent de sauver les océans et leurs habitants, clame l'association. Fort heureusement, cette menace n'est pas irrémédiable, car contrairement à d'autres formes de pollution marine, lorsque le bruit cesse, la pollution cesse.

Au niveau international, IFAW s'attache à faire évoluer les gouvernements et l'industrie afin de trouver des solutions concrètes visant à réduire la pollution sonore sous-marine dans tous les océans du monde.

IFAW France, à l'occasion de la Journée Mondiale des Mammifères Marins, en février dernier, a souhaité aller au-delà en informant et en mobilisant également le grand public sur le sujet. Pour cela, l'ONG a réalisé et diffusé sur ses réseaux sociaux des interviews vidéos apportant le point de vue de différents experts engagés à lutter contre le phénomène du bruit sous-marin. L'intégralité des vidéos est consultable sur : www.ifaw.org/france/actualites/une-semaine-pour-en-apprendre-plus-sur-la-pollution-sonore-sous-marin

La sensibilisation passant également par les plus jeunes, IFAW France met depuis lors à disposition des enseignants et des animateurs un dossier pédagogique pour les 6-11 ans sur le bruit des océans et ses impacts sur la faune marine en téléchargement gratuit sur son site internet. Cette leçon comprend sept fiches de jeu illustrées avec des sons et des photographies pour les élèves ainsi qu'une fiche d'accompagnement pour les enseignants qui apporte des compléments d'information et des activités à faire en classe. Le dossier pédagogique et les fichiers sons sont téléchargeables sur : www.ifaw.org/france/notre-travail/education/baisse-le-son

LE JURY A AIMÉ

Ce premier pas pour faire connaître au grand public les impacts que la pollution sonore d'un certain nombre d'activités humaines peut avoir sur la faune marine.

CATÉGORIE SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

PRIX SPÉCIAL

DROIT PLURIEL

CONTACT :
ANNE-SARAH KERTUDO
DIRECTRICE

DROIT PLURIEL
47 AVENUE PASTEUR
93100 MONTREUIL

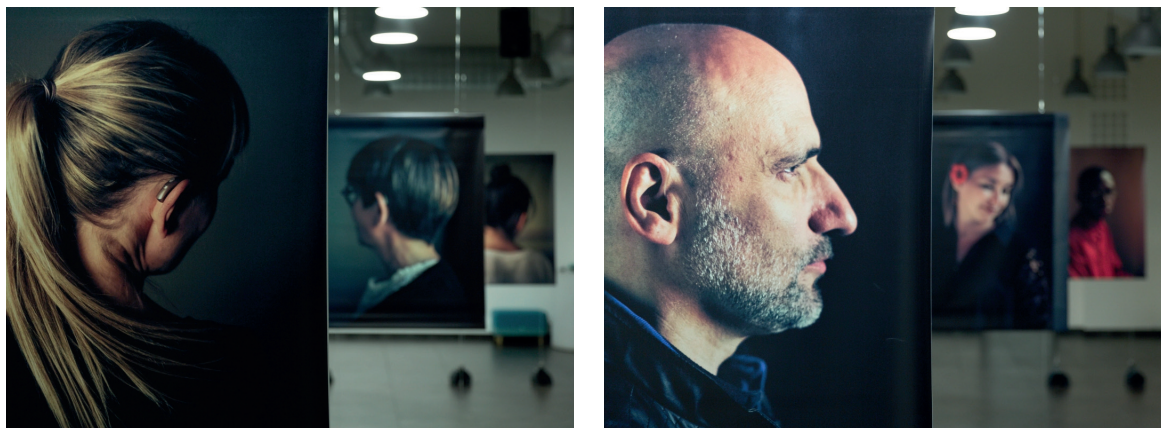
TÉL. : 01 80 89 93 74
PORT. : 06 73 88 14 99
E.MEL : CONTACT@DROITPLURIEL.FR
ADRESSE WEB :
HTTP://DROITPLURIEL.FR



18^e ÉDITION
DÉCIBEL D'OR



Conseil
National
du Bruit



DROIT

PLURIEL

« TES YEUX SUR MES OREILLES », POUR NE PLUS AVOIR HONTE

L'association Droit Pluriel œuvre à rendre la justice accessible à tous et à faire évoluer le regard de la société sur le handicap. Depuis sa création en 2009, elle a porté plusieurs projets d'ampleur nationale visant à construire une société inclusive. La mission principale de Droit Pluriel consiste à former les professionnels de la justice à l'accessibilité. Par ailleurs, l'association œuvre à sensibiliser les personnes en situation de handicap à leurs droits. Enfin, Droit Pluriel met en place des actions culturelles qui permettent aux personnes en situation de handicap de sortir de la honte.

L'exposition « Tes Yeux Sur Mes Oreilles », créée en 2018, s'inscrit dans cet objectif de faire tomber les barrières et les préjugés liés à la surdité pour pouvoir accepter la différence et ainsi favoriser le vivre-ensemble.

La surdité est un handicap qui touche plus de 6 millions de personnes en France. Parmi elles, un grand nombre pourrait s'appareiller pour compenser la perte auditive au moyen de prothèses ou d'implants mais s'y refuse, car l'appareillage vient révéler la surdité, handicap autrement invisible.

L'exposition a vocation à déconstruire les représentations de chacun autour de la surdité, pour construire une société tolérante et accessible à tous. Les visiteurs déambulent parmi 8 portraits monumentaux de personnes appareillées et/ou implantées réalisés par Stéphane Lavoué, photographe de renom lauréat du prix Niépce 2018. Ils sont accompagnés par une bande-son inspirée des témoignages et des expériences de la communauté des Sourds.

En faisant découvrir à chacun le quotidien des personnes appareillées, implantées, ou sourdes, « Tes yeux sur mes oreilles » souhaite briser le tabou de la surdité en organisant son coming out.

L'exposition s'adresse à tous les publics. Sa dimension pédagogique permet à chacun de comprendre en images et à l'aide d'une bande sonore que l'appareillage n'est pas une honte.

Elle voyage pour sensibiliser un maximum de personnes. À la suite du vernissage de l'exposition fin 2018 au Pan Piper, « Tes yeux sur mes oreilles » a atteint un large public en 2019 grâce à sa présentation dans des lieux diversifiés : universités, entreprises, collectivités territoriales, événements à destination de professionnels ...

« Tes yeux sur mes oreilles » a pour mécène la Fondation Pour l'Audition qui fédère les talents pour faire progresser la cause de l'audition.

LE JURY A AIMÉ

Une expérience qui sensibilise à la surdité ceux qui ne la connaissent pas et qui permet à ceux qui la vivent de ne plus faire semblant.

CATÉGORIE MATÉRIAUX ACOUSTIQUES ET SYSTÈMES CONSTRUCTIFS DÉCIBEL D'OR

CONSORTIUM NICE-EBAU

CONTACT :
ARNAUD CRISTINI
RESPONSABLE DE LA DIVISION BRUIT ET
MONITORING URBAIN DE LA METROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR
333 PROMENADE DES ANGLAIS
06202 NICE CEDEX 3

TÉL. : 04 89 98 15 00
PORT. : 06 84 62 91 43
E.MEL :
ARNAUD.CRISTINI@NICECOTEDAZUR.ORG
ADRESSE WEB :
WWW.NICECOTEDAZUR.ORG

18^e ÉDITION
DÉCIBEL D'OR



NICE TESTE DES MURS ANTIBRUIT NOUVELLE GÉNÉRATION POUR UNE VILLE DURABLE

La Métropole de Nice Côte d'Azur a été la première agglomération de France à avoir réalisé des cartes stratégiques de bruit et un PPBE sur son territoire en 2010. En 2019, son 3^e PPBE a été approuvé, contenant une quarantaine d'actions de lutte contre le bruit. Pour répondre à l'une d'entre elles, concernant la protection des zones de calme et l'amélioration de l'environnement sonore des espaces publics, l'APREA (Association Professionnelle des Réalisateurs d'Écrans Acoustiques) et le CSTB ont proposé à la Métropole de tester en grandeur nature trois prototypes d'écrans bas acoustiques innovants permettant l'amélioration du paysage sonore urbain.

Pour réaliser cette expérimentation, un Consortium intitulé NICE-EBAU (Écrans Bas Acoustiques Urbains) a été créé dont le CSTB en est le mandataire. Il est constitué de partenaires institutionnels (CSTB, ADEME, CEREMA), des professionnels constructeurs d'écrans acoustiques (PBM, MICE, IDETEC), d'un bureau d'études acoustiques (CERIB) et d'un pôle de compétence dans le domaine du bruit (ACOUCITE). Ce projet suivi par l'ADEME fait l'objet d'une convention de recherche et d'expérimentation établie et approuvée le 15 avril 2019 par délibération.

Les sociétés PBM, MICE et IDETEC Environnement, spécialisées dans la conception et le développement de produits, ont réalisé et posé les prototypes URBA)))SOFT sur le site industriel de la société PBM à Heyrieux (69) afin de permettre la réalisation des différents essais acoustiques de type « laboratoire ». Ces dispositifs de faible hauteur ont pour objectif de limiter la nuisance acoustique liée à la circulation urbaine et en particulier l'émergence de bruits particuliers, tout en préservant l'esthétique de l'environnement et la liberté de circulation.

Une analyse précise et plusieurs visites techniques ont permis de déterminer un site d'expérimentation pour les essais en situation réelle. C'est le boulevard de Cessole à Nice, en bordure du jardin d'enfant de la Maison de l'Environnement qui a été sélectionné. À ce jour, après avoir réalisé des mesures « état zéro » sur site, les prototypes sont en cours d'installation.

Ces écrans bas combinent trois matériaux permettant ainsi d'ajuster l'aménagement selon les besoins et les considérations locales. Les qualités des matériaux présentent des performances acoustiques différentes en transmission et en réflexion.

L'affaiblissement en transmission est assuré par la masse des produits, l'absorption de l'énergie acoustique est assurée, quant à elle, par la présence sur le parement coté bruit :

- de béton de bois, pour le module « béton »,
- de laine minérale haute densité pour le module « métal »,
- par la nature du sol au pied du module « transparent » dans la mesure où la courbure de l'écran réfléchit au sol les ondes acoustiques qui sont alors absorbées.

Dès la fin 2019 et courant 2020, les essais in situ vont se poursuivre (CSTB, CERIB) ainsi que des enquêtes de perception auprès des riverains et usagers du jardin d'enfant, de la voirie et des trottoirs (ACOUCITE).

LE JURY A AIMÉ

Une expérimentation innovante pour la mobilité durable qui constitue une première en France à cette échelle.

CATÉGORIE MATÉRIAUX ACOUSTIQUES ET SYSTÈMES CONSTRUCTIFS DÉCIBEL D'ARGENT

RECTICEL INSULATION SAS

CONTACT :
CAROLA WICHERT
RESPONSABLE MARKETING FRANCE

RECTICEL INSULATION SAS
1 RUE FERDINAND DE LESSEPS
CS 50234 – 18023 BOURGES CEDEX

TÉL. : 02 48 23 88 05
PORT. : 06 89 86 60 05
E.MEL :
WICHERT.CAROLA@RECTICEL.COM
ADRESSE WEB :
WWW.RECTICELINSULATION.COM

18^e ÉDITION
DÉCIBEL D'OR



FEEL
GOOD
INSIDE

RECTICEL
insulation

FABRICATION
FRANÇAISE

SILENTWALL, UN PANNEAU ACOUSTIQUE MINCE ISSU DE MOUSSES RECYCLÉES

Silentwall est un panneau acoustique de faible épaisseur (40mm) fabriqué à partir de mousses de polyuréthane recyclées (chutes de production) et de fibres agglomérées. Ce produit permet d'améliorer l'isolation aux bruits aériens des murs intérieurs des habitations.

Silentwall peut être appliqué sur un mur de séparation à l'intérieur, entre deux appartements ainsi qu'à l'intérieur d'un mur de façade et sur le mur mitoyen d'une maison.

Outre l'avantage majeur de présenter un indice d'affaiblissement ΔRW de 9 ou 12 dB (en fonction de l'épaisseur de la plaque de plâtre de finition), la mise en œuvre des panneaux Silentwall s'avère facile et rapide selon le principe du double encollage.

L'installation de Silentwall se fait en 6 étapes seulement, il faut :

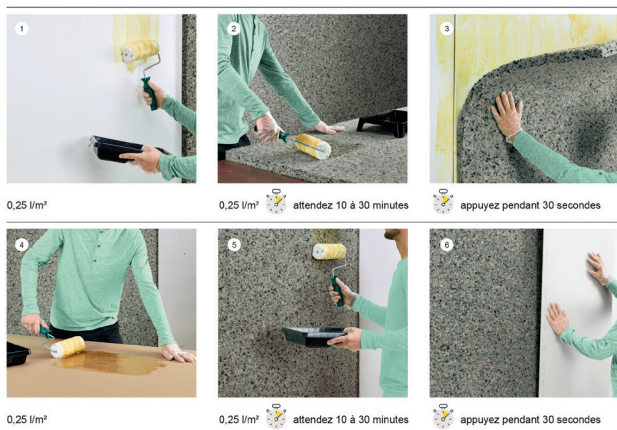
- 1 - Encoller le mur de support et respecter les temps d'attente selon la méthode d'encollage, la température et l'humidité de la pièce
 - 2 - Appliquer la colle sur un côté du Silentwall et respecter les temps d'attente. Ne pas encoller pas les bords des panneaux Silentwall, mais veiller à ce qu'ils soient parfaitement raccordés.
 - 3 - Placer le panneau Silentwall sur le mur et appuyer fermement pendant 30 secondes.
 - 4 - Appliquer la colle sur la plaque de plâtre.
 - 5 - Appliquer la colle sur le côté visible du Silentwall et respecter les temps d'attente.
 - 6 - Placer la plaque de plâtre sur le Silentwall et appuyer fermement pendant 30 secondes. Les plaques de plâtre doivent toucher les murs et le plafond adjacents. A l'inverse, un espace de 2 à 3 mm doit être observé avec le sol. L'interstice doit être rempli avec un mastic ou une bande adéquate.
- Pour terminer, les joints seront mis en place comme prescrit par le fabricant des plaques de plâtre.

Silentwall revendique également une performance thermique déclarée λ de 0,037 W/mK, et un classement feu B-s1, d0 recouvert d'une plaque de plâtre de 12,5 mm. Le produit doit toujours être utilisé avec une plaque de plâtre d'au moins 12,5 mm pour répondre aux exigences de sécurité incendie.

D'une densité de 80 kg/m³ et d'une épaisseur de 40 mm, cet isolant acoustique se décline en différents formats : 2600 x 1200 mm, 2600 x 600 mm et 1200 x 600 mm, aux bords droits.

LE JURY A AIMÉ

La facilité de pose de panneaux de fabrication française utilisant des produits en provenance de l'économie circulaire (chute de production).



CATÉGORIE PRODUITS, OUTILS ET MÉTHODES DÉCIBEL D'OR

BRUITPARIF

CONTACT :
FANNY MIETLICKI
DIRECTRICE

BRUITPARIF
32 BOULEVARD ORNANO
93200 SAINT-DENIS

TÉL. : 01 83 65 40 50
PORT. : 06 72 42 10 44
E.MEL :
FANNY.MIETLICKI@BRUITPARIF.FR
ADRESSE WEB :
WWW.BRUITPARIF.FR



18^e ÉDITION
DÉCIBEL D'OR



LA MÉDUSE, LE DISPOSITIF DE MESURE QUI PERMET DE VOIR D'OÙ VIENT LE BRUIT

La surveillance du bruit dans l'environnement passe habituellement par l'utilisation d'un sonomètre qui permet de mesurer le niveau sonore en décibels. Même si les données collectées permettent déjà de nombreuses analyses, elles ne sont pas toujours suffisantes pour identifier les sources à l'origine des nuisances, notamment dans les situations complexes de multi-exposition au bruit, fréquemment rencontrées en zone urbaine. Or, la mise en œuvre de politiques adaptées de lutte contre le bruit et la régulation de la tranquillité publique nécessitent d'objectiver les contributions des différentes sources de bruit en présence et leurs variations au cours du temps.

Le dispositif de mesure du bruit dans l'environnement, dénommé « Méduse » en raison de sa forme, développé depuis 2016 par Bruitparif, le Centre d'évaluation technique de l'environnement sonore en Ile-de-France, répond à cette problématique. Il permet d'aller plus loin dans la compréhension des nuisances sonores en restituant une visualisation précise et didactique du bruit et de son origine.

Pour cela, le capteur comporte une antenne acoustique composée de quatre microphones disposés selon un tétraèdre régulier. Cette multiplicité de microphones permet de détecter de petits décalages temporels lors de l'arrivée du son, qui sont suffisants pour permettre de reconstituer plusieurs fois par seconde la direction du bruit dominant et d'y affecter le niveau de bruit mesuré. En projetant ces « niveaux localisés » sur des images à 360° de l'environnement, prises par des capteurs optiques intégrés dans l'appareil, il devient alors possible de « voir le bruit ».

La Méduse est déjà utilisée avec succès, depuis 2018, dans deux contextes opérationnels :

- l'aide à la gestion des nuisances sonores au sein de certains quartiers animés de la capitale, dans le cadre d'un partenariat avec la Ville de Paris et Haropa-Ports de Paris (37 capteurs opérationnels à ce jour au sein de 8 quartiers (<http://monquartier.bruitparif.fr>) ;
- la mesure et l'information sur le bruit généré par les chantiers de construction du Grand Paris Express, dans le cadre d'un partenariat avec la Société du Grand Paris (18 capteurs opérationnels à ce jour au sein de 14 chantiers des lignes 15 Sud et 16 du GPE (<http://chantiers.sgp.bruitparif.fr>).

Des premiers tests, réalisés depuis l'été 2019, sur plusieurs sites en Île-de-France ont également démontré les potentialités du dispositif à identifier des sources fixes de nuisances sonores ainsi qu'à déterminer avec précision la trace acoustique de sources mobiles (véhicule routier, train, aéronef), ce qui permet d'envisager d'autres applications prometteuses.

Parmi celles-ci, l'identification des véhicules bruyants, notamment les scooters débridés ou les motos dont les pots d'échappement ont été modifiés, qui constituent une des premières nuisances sonores dont se plaignent les citoyens. Le couplage prochainement envisagé de la technologie « Méduse » avec d'autres systèmes (dispositif de lecture automatisée de plaque d'immatriculation, caméra de vidéo-verbalisation...) offrira la possibilité d'expérimenter un prototype de radar acoustique permettant le contrôle automatisé des véhicules trop bruyants, comme l'envisage la loi d'orientation sur les mobilités.

LE JURY A AIMÉ

Une solution innovante qui permet d'objectiver les plaintes.

CATÉGORIE PRODUITS, OUTILS ET MÉTHODES DÉCIBEL D'ARGENT

TADEO ACCEO

CONTACT :
NATHALIE VANTIN
DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION

ACCEO TADEO
4 BIS AVENUE RASPAIL
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES

TÉL. : 01 79 84 40 14
PORT. : 06 08 93 64 44
E.MEL :
NATHALIE.VANTIN@ACCEO-O.FR
ADRESSE WEB :
WWW.ACCEO-TADEO.FR



18^e ÉDITION
DÉCIBEL D'OR



TADEO & ACCEO OU LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE DES PERSONNES SOURDES OU MALENTENDANTES

L'histoire de TADEO & ACCEO commence en 1993 avec la création de la société Delta Process, spécialisée en assistance à maîtrise d'ouvrage et architecture commerciale. Spécialisée dans l'accessibilité et la sécurité incendie des ERP (Établissements Recevant du Public). Les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont vite apparues comme des outils indispensables pour l'optimisation de la rencontre produits-clients mais également pour répondre à des problématiques d'accessibilité autres que celles du cadre bâti.

En partenariat avec un consortium de grandes entreprises, Delta Process crée en 2007 une première solution : TADEO, la communication entre entendants et sourds ou malentendants en milieu professionnel. Tout salarié sourd ou malentendant équipé peut téléphoner, recevoir des appels, participer pleinement à des réunions, des formations, etc. Et cela grâce à l'accès à distance et en temps réel, via des plateformes d'opérateurs spécialisés, à des prestations de :

- Transcription Instantanée de la Parole (TIP) en français et en anglais,
- Visio-interprétation en Langue des Signes Française (LSF).

Cette solution est construite sur un socle technologique -logiciels propriétaires- et métiers -e-transcription et visio-interprétariat- répondant aux exigences de qualité et de sécurité souhaitées par les entreprises.

De ce savoir-faire est née, en 2012, la solution ACCEO qui permet d'assurer l'accessibilité complète des établissements recevant du public souscripteur (public ou privé) aux personnes sourdes ou malentendantes, de l'appel téléphonique à l'accueil sur place.

ACCEO se présente sous la forme d'une application téléchargeable gratuitement sur Google Play et Apple store. La personne sourde ou malentendante a alors accès à trois modes de communications :

- Transcription Instantanée de la Parole (TIP),
- Visio-interprétation Langue des Signes Française (LSF),
- Visio-codage en Langue française Parlée Complétée (LfPC).

Ces prestations sont également mises à disposition des personnes sourdaveugles et aphasiques.

ACCEO permet de transformer une contrainte liée à la réglementation en opportunité de satisfaire un nouveau panel de clients/usagers. Plus de 30 000 établissements sont aujourd'hui accessibles.

Il est à noter que le développement des activités de TADEO & ACCEO repose sur un modèle économique responsable, notamment illustré par la création d'emplois en zones rurales à revitaliser grâce à la formation locale d'e-transcripteurs. Cette politique a permis à 30 personnes d'apprendre ce nouveau métier et de retrouver un emploi dans le Haut Jura aux Bouchoux, commune de 350 habitants. A ce jour, TADEO & ACCEO emploient plus d'une centaine de salariés.

LE JURY A AIMÉ

Un projet d'entreprise créateur d'emplois, innovant et social permettant l'intégration des sourds et malentendants qui représentent en France 6,6 millions de personnes.

CATÉGORIE RECHERCHE DÉCIBEL D'OR

L'ÉQUIPE CRESSON DE L'UMR AAU ASSOCIÉE À
POLITOPIE, BRUITPARIF, INSTITUT JEAN LE ROND
D'ALEMBERT, UMR ESO, UMR PACTE*

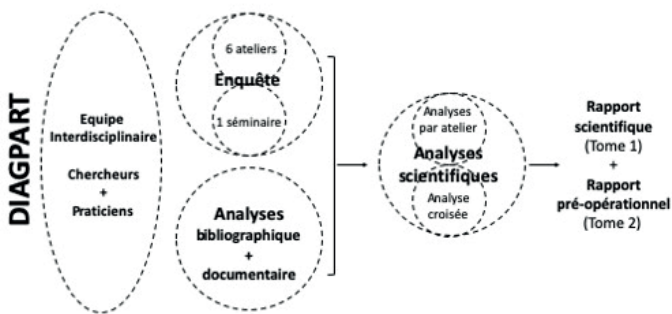


18^e ÉDITION
DÉCIBEL D'OR

CONTACT :
THÉA MANOLA
ARCHITECTE DPLG-URBANISTE
DOCTEURE EN URBANISME,
MAÎTRESSE DE CONFÉRENCES
ENSAG-CRESSON/AAU

CRESSON-AAU
ENSAG
60 AVENUE DE CONSTANTINE
38 039 GRENOBLE

TEL. : 06 76 07 08 22
E-MÉL :
MANOLA.T@GRENOBLE.ARCHI.FR
THEA.MANOLA@GMAIL.COM



DIAGPART - DES POSTURES ET PRATIQUES DE GROUPES PROFESSIONNELS AU DIAGNOSTIC PLU- RIEL DU PAYSAGE SONORE URBAIN

Partant du constat que les projets d'urbanisme ne prennent que partiellement en compte l'environnement sonore, et le cas échéant principalement sur un plan quantitatif voire négatif ou curatif, DIAGPART a souhaité comprendre la manière dont différents groupes professionnels se saisissent de la question sonore. DIAGPART vise en outre à comprendre comment les différentes approches peuvent s'articuler et engendrer des démarches enrichies de diagnostic sonore.

L'enquête de terrain

Une série de 6 ateliers a été réalisée dans la Cité-Jardin de Stains (93). Chacun de ces ateliers comprenait 4 à 8 personnes de familles d'acteurs du paysage sonore : habitants, collectivités locales, spécialistes en acoustique, concepteurs spatiaux, chercheurs en SHS, artistes sonores. Dans chaque atelier, ont été questionnées les pratiques et habitudes afin de rendre compte de la place du sonore, des rapports entretenus avec les autres acteurs, ainsi que des outils mobilisés. Il s'agissait aussi de penser voire d'expérimenter une démarche méthodologique pour réaliser un diagnostic à l'échelle du quartier, avec une entrée sonore.

Un séminaire réunissant tous les groupes d'acteurs a permis de discuter de la possibilité d'une démarche de diagnostic croisé.

D'une recherche scientifique à l'élaboration d'un outil d'aide à l'action

Cette démarche d'enquête a permis une production scientifique.

Un premier rapport précise la démarche méthodologique et les principaux résultats (pour chaque groupe d'acteurs, puis croisée) concernant : les « visions » du sonore ; les mots et outils mobilisés ; les rapports entretenus entre les acteurs.

Cette démarche d'enquête a aussi permis la production d'un outil d'aide à la mise en œuvre d'un diagnostic pluriel du paysage sonore urbain. Le Tome 2 propose (de manière non exhaustive) : des fiches « outils » mobilisables pour mettre en œuvre un diagnostic pluriel du paysage sonore urbain ; des fiches « exemples » destinées à donner des idées et illustrer ce à quoi peut ressembler au final un tel diagnostic.

Les rapports sont disponibles en téléchargement sur :

Tome 1 : <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-01697790>

Tome 2 : <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-01697804>

LE JURY A AIMÉ

La proposition d'un outil permettant de dépasser les approches strictement quantitatives et curatives dans la prise en compte du sonore lors des projets d'aménagement du territoire.

* Partenaires :

T. Manola (AAU/CRESSON), N. Gourlot (Politopie), P. Gaudibert et A. Perez-Munoz (Bruitparif), É. Geisler (ESO), J.-D. Polack (Institut Jean le Rond d'Alembert), S. Tribut (PACTE). Avec l'accompagnement de : M. Baccara (Plaine Commune), M. Marcou (TETRA/Urbanopolis), C. Saint-Jean (Association des cités jardins IdF)

CATÉGORIE RECHERCHE DÉCIBEL D'ARGENT ACOUCITÉ

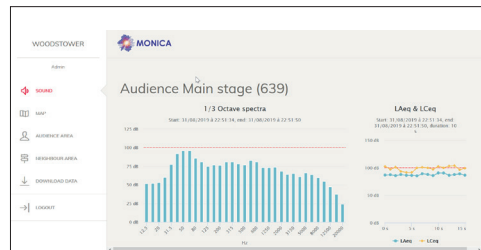
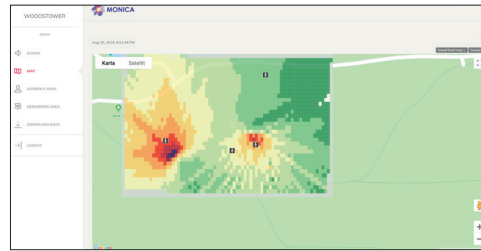


18^e ÉDITION
DÉCIBEL D'OR

CONTACT :
BRUNO VINCENT
DIRECTEUR

ACOUCITÉ
24 RUE SAINT MICHEL
69 007 LYON

TÉL. : 04 72 91 86 00
PORT. : 06 65 00 47 01
E-MEL :
BRUNO.VINCENT@ACOUCITE.ORG
ADRESSE WEB :
WWW.ACOUCITE.ORG



MONICA, SOLUTIONS CONNECTÉES POUR GÉRER LE SON ET LA SÉCURITÉ LORS D'ÉVÉNEMENTS EN PLEIN AIR

MONICA (Management Of Networked IoT Wearables - Very Large Scale Demonstration of Cultural Societal Applications) est un projet de recherche de grande envergure financé par la Commission européenne. Piloté par le Fraunhofer Institut et regroupant 29 partenaires dont 6 villes européennes (Lyon, Bonn, Leeds, Turin, Copenhague et Hambourg), il a pour objet le développement de solutions intégrées et communicantes destinées à répondre aux besoins de surveillance des spectacles culturels en plein air, en termes de sécurité des foules et de pollution sonore.

Un de ses principaux enjeux est de démontrer la faisabilité d'une gestion d'un très grand nombre de données issues de multiples objets connectés - IoT (Internet of Things) - (caméras, sonomètres, lunettes, données météo...), d'en assurer le transfert, le stockage et le post-traitement afin de proposer un affichage en temps réel d'une information pertinente au service des différentes cibles (organisateur, public et riverains).

Le Décibel d'Argent récompense les actions menées sur la Métropole de Lyon et sur les villes européennes par Acoucity en collaboration avec ses partenaires Brüel & Kjaer et l'Université Technique du Danemark (DTU) et consacrées aux solutions de contrôle du son.

Expérience menée lors des festivals Nuits sonores, Woodstower et Fête des Lumières sur la Métropole de Lyon

Les personnes assistant aux différents événements ont été équipées d'objets connectés comme des bracelets ou des lunettes.

Les informations collectées ont été traitées et affichées en temps réel sur un tableau de bord déporté.

À cette occasion, MONICA a permis de tester un grand nombre d'outils, de méthodes ou d'applications comme un monitoring en temps réel en dB (A) et dB (C), des algorithmes de reconnaissance de sources, des cartes de bruit dynamiques, des zones de calme optimisées par contrôle actif pour le public et le personnel, une mise à disposition des données sonores auprès du public, un nouvel indice de gêne basé sur les basses fréquences, un affichage en temps réel des niveaux avec comparaison avec les seuils réglementaires.

Parallèlement, une série d'enquêtes de perception a été réalisée auprès des riverains pour évaluer l'inconfort et la gêne, et auprès du public et des organisateurs pour évaluer la qualité du son diffusé, et avoir un retour sur les technologies proposées.

Le projet MONICA qui a débuté en janvier 2017 se terminera en 2020. À cette date, les développements, la plupart des programmes et des outils informatiques seront diffusés sous licences libres dans une « boîte à outils » publique.

L'ensemble du projet et les principaux résultats sont disponibles sur le site :

www.monica-projects.eu

LE JURY A AIMÉ

Un outil qui à termes devrait aider les organisateurs de festivals en plein air à respecter les nouveaux seuils réglementaires imposés par la récente réglementation sur les lieux diffusant des sons amplifiés.



18^e ÉDITION
DÉCIBEL D'OR

LES LAURÉATS DEPUIS 1991

- 1991**
DÉCIBEL D'OR ACTIONS SILENCE
La ville de Nancy
DÉCIBEL D'OR PRODUITS SILENCE
La société Technofirst
DÉCIBEL D'OR TECHNO-SILENCE
Le groupe Acial
- 1992**
DÉCIBEL D'OR ACTIONS SILENCE
Le Centre Interclub Vélivole Vosges Alsace
DÉCIBEL D'OR PRODUITS SILENCE
La société Placoplâtre
DÉCIBEL D'OR TECHNO-SILENCE
La société SCREG-EST
- 1993**
DÉCIBELS D'OR ACTIONS SILENCE
La Ville de Grenoble
La Ville de Nantes
DÉCIBEL D'OR PRODUITS SILENCE
Ecovert Environnement
DÉCIBEL D'OR TECHNO-SILENCE
Hart Laborde et Générale de Restauration
DEUX MENTIONS SPÉCIALES « ENCOURAGEMENTS DU JURY »
La SNCF
La société ESCOTA
- 1994**
DÉCIBELS D'OR ACTIONS SILENCE
La Ville de Saint Tropez
La Ville de Strasbourg
DÉCIBEL D'OR BÂTIMENT TRAVAUX PUBLICS
La société OXXO
DÉCIBEL D'OR PRODUITS SILENCE
La société OTIS
UNE MENTION SPÉCIALE « ENCOURAGEMENTS DU JURY »
La RATP
- 1995**
DÉCIBELS D'OR BÂTIMENT TRAVAUX PUBLICS
L'entreprise Pitance
La société Colas
Le Groupe Irb
- 1996**
DÉCIBEL D'OR ACTIONS SILENCE
La FNAC
DÉCIBEL D'OR MATÉRIAUX ET PRODUITS DU BÂTIMENT
Cercle l'Architecture avec l'Industrie
DÉCIBEL D'OR PÉDAGOGIE DU BRUIT
Fondation Nicolas Hulot
DÉCIBEL D'OR PRODUITS SILENCE
CITEC
DÉCIBEL D'OR TRANSPORTS ET ENVIRONNEMENT SONORE
Peugeot Motocycles
- 1997**
DÉCIBEL D'OR ACTIONS SILENCE
Compagnie Parisienne de Chauffage urbain
DÉCIBEL D'OR MATÉRIAUX ACOUSTIQUES
Saint-Gobain Vitrage
DÉCIBEL D'OR PÉDAGOGIE DU BRUIT
Comprendre et agir pour l'environnement, revue d'éducation à l'environnement
DÉCIBEL D'OR PRODUITS ET NOUVELLES TECHNOLOGIES
Ponticelli frères
DÉCIBEL D'OR TRANSPORTS ET ENVIRONNEMENT SONORE
Renault VI
DÉCIBEL D'OR PROTECTION DE L'HOMME AU TRAVAIL
ARC
DEUX « PRIX SPÉCIAUX » DU JURY
La Mairie de Paris
Le Centre des Formations Industrielles d'Andrésy
- 1998 - 1999**
DÉCIBEL D'OR ACTIONS SILENCE
Ville d'Amiens
DÉCIBEL D'OR MATÉRIAUX ACOUSTIQUES
Knauf
DÉCIBEL D'OR PÉDAGOGIE DU BRUIT
Association 3,4,5
DÉCIBELS D'OR PRODUITS ET NOUVELLES TECHNOLOGIES
E.L.M. Leblanc
SIMIRE
DÉCIBEL D'OR TRANSPORTS ET ENVIRONNEMENT SONORE
Ville de Bobigny, l'entreprise SYSA, la DDE du 93, le cabinet d'architectes Spielmann et l'acousticien Jean Marc Abramowitch
DÉCIBEL D'OR PROTECTION DE L'HOMME AU TRAVAIL
Lycée professionnel Eugène Guillaume à Montbard
DEUX « PRIX SPÉCIAUX » DU JURY
La Ville de Boulogne-Billancourt
Rhône Poulenc
- 2000**
DÉCIBEL D'OR VILLE ET TRANSPORTS
Ville de Modène (Italie)
DÉCIBEL D'OR SENSIBILISATION ET ÉDUCATION
Les équipes du Florida d'Agen
DÉCIBEL D'OR ENTREPRISES ET PRODUITS
Saint-Gobain ISOVER
- 2001**
DÉCIBEL D'OR VILLE OU TRANSPORTS
La Ville de Madrid (Espagne)
DÉCIBELS D'OR PRODUITS ET NOUVELLES TECHNOLOGIES
BPB Placo
Renault SA
DÉCIBEL D'OR SENSIBILISATION ET ÉDUCATION
Le Syndicat Mixte Environnement de la Haute-Garonne

LES LAURÉATS DEPUIS 1991

2003

DÉCIBEL D'OR VILLE OU TRANSPORT
Autoroutes du Sud de la France
DÉCIBELS D'OR PRODUITS ET NOUVELLES TECHNOLOGIES
Electrolux
Saint-Gobain Glass et Brémaud Production
DÉCIBEL D'OR MANAGEMENT ACOUSTIQUE DES ENTREPRISES
Air liquide welding - SAF pour CIBEL
DÉCIBEL D'OR SENSIBILISATION ET ÉDUCATION
Communauté d'Agglomération Nice Côte-d'Azur
PRIX SPÉCIAL DU JURY
DDASS de l'Indre, DRASS du Centre et ADS-Com

2005

DÉCIBEL D'OR VILLE OU TRANSPORTS
La société Colas
PRIX SPÉCIAL DU JURY
Le Pôle de compétence Bruit de l'Isère
DÉCIBEL D'OR SENSIBILISATION ET ÉDUCATION
La Maison de l'environnement de Belfort
DÉCIBEL D'OR PRODUITS ET NOUVELLES TECHNOLOGIES
La société Kaérys
DÉCIBEL D'OR MATÉRIAUX ACOUSTIQUES
Lafarge Plâtres

2006

DÉCIBEL D'OR VILLE OU TRANSPORTS
La Ville d'Aix-les-Bains
DÉCIBEL D'OR SENSIBILISATION ET ÉDUCATION
L'association « la semaine du son »
PRIX SPÉCIAL DU JURY
Pôle de compétence bruit du Tarn
DÉCIBEL D'OR PRODUITS ET NOUVELLES TECHNOLOGIES
La société Airbus France
DÉCIBEL D'OR MATÉRIAUX ACOUSTIQUES
La société Sonogamma

2009

DÉCIBEL D'OR VILLE OU TRANSPORTS
La Communauté d'agglomération du Pays d'Aix
DÉCIBEL D'OR PRÉVENTION ET SENSIBILISATION
La Ville de Rueil-Malmaison (92) et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Hauts-de-Seine
DÉCIBEL D'OR PRODUITS ET NOUVELLES TECHNOLOGIES
La société Tecumseh Europe
DÉCIBEL D'OR MATÉRIAUX ACOUSTIQUES
La société Acousystem

2011

DÉCIBELS D'OR VILLE OU TRANSPORTS
Le groupe Carrefour - Supply Chain France
La Ville de Toulouse
DÉCIBELS D'OR SENSIBILISATION ET ÉDUCATION
Le groupe ESEO
Le Musée d'ethnographie de Neuchâtel (MEN)
DÉCIBEL D'OR PRODUITS ET NOUVELLES TECHNOLOGIES
La société Pellenc
DÉCIBEL D'OR MATÉRIAUX ACOUSTIQUES
La société Saint-Gobain ISOVER
DÉCIBEL D'OR RECHERCHE
Matelys - Acoustique & Vibrations
PRIX SPÉCIAL DU JURY
Jean-François Allard, directeur du Laboratoire d'Acoustique de l'Université du Maine

2014

DÉCIBEL D'OR VILLES ET TERRITOIRES
Le Département de la Seine-Saint-Denis
DÉCIBEL D'OR PRÉVENTION ET SENSIBILISATION
L'association Les Pierrots de la Nuit
DÉCIBEL D'OR MATÉRIAUX ET SYSTÈMES CONSTRUCTIFS
La société Normalu Barrisol
DÉCIBEL D'OR PRODUITS, OUTILS ET MÉTHODES
La société MicrodB
DÉCIBEL D'OR RECHERCHE
L'équipe perception et design sonore de l'IRCAM

2016

DÉCIBEL D'OR VILLES ET TERRITOIRES
Reims Métropole et la Ville de Reims
DÉCIBEL D'OR SANTÉ ET ENVIRONNEMENT
Bruitparif
DÉCIBEL D'OR MATÉRIAUX ET SYSTÈMES CONSTRUCTIFS
La société Doortal
DÉCIBEL D'OR PRODUITS, OUTILS ET MÉTHODES
La société Recépieux
DÉCIBEL D'OR RECHERCHE
L'association Qualitel, le CSTB et le FCBA
DEUX « PRIX SPÉCIAUX » DU JURY
La Bibliothèque Nationale de France (BNF)
et de ses 23 partenaires européens
Le Centre de recherches historiques UMR CNRS / EHESS
UN DÉCIBEL D'OR est attribué à **Alice DEBONNET-LAMBERT,**
directrice du CIDB de 1978 à 2016

2019

DÉCIBEL D'OR VILLES ET TERRITOIRES
La Société du Grand Paris (SGP)
DÉCIBEL D'OR SANTÉ ET ENVIRONNEMENT
L'ARS Ile-de-France
DÉCIBEL D'OR MATÉRIAUX ET SYSTÈMES CONSTRUCTIFS LE
Consortium Nice-EBAU
DÉCIBEL D'OR PRODUITS, OUTILS ET MÉTHODES
L'observatoire du Bruit en Ile-de-France BRUITPARIF
DÉCIBEL D'OR RECHERCHE
Le CRESSON AAU et les partenaires du projet DIAGPART



18^e ÉDITION
DÉCIBEL D'OR